

ACTIVITES JOIE DE VIVRE – 2020

Adhésion annuelle =	30 € / an	pour les adhérents de Mérignac
	36 € / an	pour les adhérents hors Mérignac
ANGLAIS	150 € / trimestre	de septembre à mai avec ERASMUS (référente Patricia ROLQUIN)
DESSIN	20 € / trimestre	lundi 14 h à 17 h en alternance à Capeyron. (référente Colette ALRAN)
PEINTURE	45 € / trimestre	lundi 14 h à 17 h en alternance à Capeyron. (référente Colette ALRAN)
DESSIN et PEINTURE	60 € / trimestre	lundi 14 h à 17 h en alternance à Capeyron. (référente Colette ALRAN)
GENEALOGIE	23 € / trimestre	(référente Paulette PRIEUR)
HISTOIRE	42 € / trimestre	(référente Patricia LAFONTAN)
GENOLOGIE	35 € / trimestre	(référent Jacky SARRAZIN)
PATISSERIE	18 € / mois	M. BRISSARD
AQUAGYM	58 € / trimestre	de septembre à juin (référente Liliane PLAS)
GYMNASTIQUE	30 € / trimestre	pour 1 h par semaine, 58 € pour 2 cours/semaine (référents Jeanne TARBY et Jean François LALANDE)
MARCHE NORDIQUE	30 € / trimestre	(référents Jean François LALANDE - Alain ROLQUIN)
MARCHE	15 € / an	(référents Dominique ALRAN - Dominique BABIN - Michel LAMAGNERE - Hervé FAUVEL et Thierry SIBE)
RANDONNEE	15 € / an	(référents Dominique ALRAN - Alain ROLQUIN - Philippe VILLENAVE et Thierry SIBE)
QI GONG	40 € / trimestre	(référente Pierrette VILLENAVE)
TAICHI	40 € / trimestre	(référente Pierrette VILLENAVE)
TAICHI + QI GONG	60 € / trimestre	(référente Pierrette VILLENAVE)
SORTIES CULTURELLES		½ journée par mois
SORTIES DECOUVERTES		1 journée par mois
Activités gratuites (organisées par des bénévoles)		
BELOTE		2 concours par an
BRIDGE		(référent Allain MUSELLI)
ECLOSERIE SOCIALE		lundi matin, activité gratuite car prise en charge par le Conseil départemental via l'ASEPT
INFORMATIQUE		(référent Jean Louis FAURE)
LOTO ANNUEL		1 par an organisé par Marie Christine DURON et Marcel POULINE
PETANQUE		2 concours par an
RALLYE PEDESTRE		1 par an organisé par Philippe VILLENAVE et Dominique ALRAN
TAROT		(référente Marie Christine DURON)
Pour les clubs de quartier (Brocas – Les Fauvettes – Le Jard – Arlac et Capeyron)	17 € / an	Adhésion à Joie de Vivre + (goûter et anniversaires)
VOYAGES		
- 1 voyage ANCV		par an (pour les non imposables)
- 1 voyage en France		par an
- 1 voyage en Europe		par an
- 1 voyage long courrier		par an
- 1 capitale ou grande ville		2 à 3 jours une par an
FESTIVITES		Repas dansants 1 à 2 par an